



Aux membres de l'USL

Gland, le 25 avril 2022

Ordre du jour de l'assemblée générale du 23 mai 2022

Salle polyvalente de Montoly, 20h

1. Appel nominatif des sociétés
2. Procès verbal de l'AGE du 24.11.2021
3. Admission, congé, démission
4. Rapport du président
5. Rapport du caissier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Election du comité, du président, des vérificateurs des comptes
8. Fixcation des frais fonctionnels, du montant de la cotisation
9. Propositions du comité
10. Propositions individuels et divers

Lors d'une assemblée générale ordinaire, aucun vote ne peut intervenir sur un sujet qui n'a pas été inscrit à l'ordre du jour. Tout membre désirant qu'un objet soit porté à l'ordre du jour en informera le président, par écrit, jusqu'au 13 mai, ce qui permettrait de proposer une modification de l'ordre du jour

Roland Wolf, président